

DEMANDE D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Toute inscription sera définitive après validation du dossier par le Bureau de l'Association

Année scolaire 2020 / 2021

Pour une fréquentation

Permanente

Occasionnelle

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

LE TUTEUR

LA FAMILLE D'ACCUEIL

A rendre pour le 27 avril au plus tard

PERE (ou FAMILLE D'ACCUEIL) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. port. :

Adresse email :

Nom de l'employeur :

Tél. Professionnel :

Poste :

MERE (ou FAMILLE D'ACCUEIL) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. port. :

Adresse email :

Nom de l'employeur :

Tél. Professionnel :

Poste :

SITUATION FAMILIALE : Marié Célibataire Vie maritale Divorcé Séparé

Quotient familial de 0 à 500 € (-10%)* de 500 € à 700 € (-5%)* +700 €

*Selon votre quotient, une réduction sera appliquée.

Vous pouvez obtenir votre quotient par téléphone ou par internet auprès de la CAF.

Indiquez votre N° d'allocataire à la CAF (7 chiffres et 1 lettre) :

A défaut, l'organisme payeur (ex. MSA) et votre n° d'adhérent :

L'(LES) ENFANT(S)

1^{er} ENFANT :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Sexe : Féminin Masculin
Ecole fréquentée : Classe fréquentée :

2^{ème} ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Sexe : Féminin Masculin
Ecole fréquentée : Classe fréquentée :

LES TARIFS

	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour		Mercredi
midi + 18h30	210,90 €	166,16 €	116,05 €	63,30 €	8h30 - 18h30	69,00 €
midi + 17h30	178,53 €	139,39 €	97,35 €	53,10 €	Matin + midi	49,50 €
midi	135,00 €	106,31 €	74,25 €	40,50 €	Midi + après-midi	49,50 €
Forfait soir 17h30	93,00 €	73,24 €	51,15 €	27,90 €		
Forfait soir 18h30	58,00 €	45,68 €	31,90 €	17,40 €		

3/4h de garde matin : **2,00 €/matin- Une préinscription à la semaine sera à établir via le site Internet des Lutins des Bois**
Dépassement 18h30-18h45 : **10,00 €**

Heure de garde occasionnelle : **3,50 €**
Tarif midi occasionnel : **11,50 €**
Tarif mercredi demi journée occasionnelle : **7 €**
Tarif mercredi journée occasionnelle : **20 €**

Cotisation annuelle par famille : **45 €** - *L'association a obtenu l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux pour les cotisations aux associations à but non lucratif – 66% est déductible de l'impôt sur le revenu ; la cotisation ne coûtera donc au final que 15€*

Une majoration de 10 % sur le forfait de garde sera appliquée par enfant dont la famille ne réside pas dans les communes d'Avolsheim et de Wolxheim

Le mode de règlement est le prélèvement bancaire mensuel – pour tout autre mode de paiement, des frais de gestion de 5% seront facturés (chèque, CESU)

LA FRÉQUENTATION

Les parties au contrat déclare que l'(les) enfants(s) sera(ont) à l'accueil du périscolaire les jours suivants :
Noter le forfait choisi et l'heure de départ du soir, le cas échéant (précisez les jours choisis pour un forfait différent de 5 jours)

Toute modification du type d'accueil entraînera la signature d'un avenant à ce contrat selon conditions prévues au règlement intérieur en vigueur signé par les parents.

ASSURANCE

La famille déclare avoir souscrit une assurance individuelle couvrant les risques éventuels d'accident dont l'enfant serait auteur ou victime (joindre impérativement une attestation d'assurance).

Compagnie : N de police :
Adresse complète :
Validité :
CP : Ville :

AUTORISATION à confier l'(les) enfant(s) à des tiers

RAPPEL : Lors de la première venue d'une de ces personnes, la présentation d'une pièce d'identité leur sera demandée. Une autorisation écrite spécifique des parents sera demandée dans le cas où un enfant serait cherché par une personne non mentionnée.

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANTS(S) :

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Date de naissance :		Date de naissance :	
Adresse :		Adresse :	
Code Postal :	Ville :	Code Postal :	Ville :
Tél. domicile :	Tél. port. :	Tél. domicile :	Tél. port. :

En cas de séparation des parents, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant, a-t-il l'autorisation de chercher l'enfant à l'accueil du périscolaire ? (Fournir **impérativement** les pièces justificatives) **OUI** **NON**

AUTORISATION Droit à l'image

Autorise **N'autorise pas** (rayer la mention inutile)
la diffusion de l'image de l'enfant dans le cadre des activités périscolaires

MÉDECIN TRAITANT

Nom : Ville :
Tél. :

Autres renseignement(s) utile(s) concernant l'(les) enfant(s) (Allergies, intolérance, autres)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je, soussigné(e), père mère tuteur Madame Monsieur

Nom, Prénom :
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à _____ le _____

Signature des parents (ou tuteurs) :

Je, soussigné(e), père mère tuteur Madame Monsieur

Nom, Prénom :

Certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce contrat.

Contrat établi en un exemplaire.

Fait à _____

Le : _____

Fait à : _____

Le : _____

Signature du responsable légal et ou du tuteur

Cachet du périscolaire
Signature du président.

CADRE RESERVE A LA DIRECTION

Récapitulatif des pièces à joindre obligatoirement au contrat pour valoir dossier complet

- Contrat d'accueil**
- Attestation d'assurance responsabilité civile souscrite par la famille (à remettre au plus tard fin septembre)**
- Autorisation de prélèvement accompagné d'un relevé d'identité bancaire (uniquement nouveaux adhérents)**
- Fiche de santé (une fiche par enfant)**
- Justificatif de domicile datant de -3 mois.**
- Décision de justice fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et d'hébergement de l'enfant (en cas de séparation des parents)**